

T109

FUMÉES DE SOUDAGE : UN ATELIER BIEN VENTILÉ

Quand la ventilation générale s'associe au captage à la source pour réduire l'exposition des salariés et assainir l'atelier

Les Centres de Mesures Physiques contribuent à développer et à faire connaître des pratiques éprouvées dans les entreprises afin de prévenir, réduire ou maîtriser au quotidien les effets délétères pour la santé des nuisances physiques ou chimiques.



La société AMCO LES ESCAMOTABLES conçoit des bornes et obstacles de sécurité pour l'aménagement urbain, le contrôle d'accès et la sécurisation des sites. Elle est située à Roquemaure, dans le Gard.

Pour prévenir le risque d'exposition aux fumées de soudage dans l'atelier, l'entreprise a équipé les postes de soudage de torches aspirantes.

En complément, une ventilation générale a été installée pour évacuer la pollution résiduelle et assainir l'air de l'atelier.



www.bornes-escamotables.com

Description de l'installation

5 postes de soudage sont équipés de torches aspirantes. Les dévidoirs sont installés sur potence et des équilibreur de charge rendent l'utilisation plus ergonomique.

2 extracteurs de 2 500 m³/h ont été positionnés en partie haute du local afin de rejeter l'air vicié à l'extérieur, à distance des zones d'entrées d'air neuf dimensionnées pour compenser l'air extrait.



Aide à l'installation

Le chef d'entreprise s'est adressé à la Carsat-LR. Son souhait était d'être assisté techniquement pour améliorer son atelier de chaudronnerie en intégrant les préconisations des préventeurs.

Le CIMP a apporté des conseils pour l'installation des torches aspirantes et de la ventilation générale complémentaire. Les devis ont été analysés avant installation.

Contact fournisseur

Installateur : S.A.R.L. OTEC – 84210 PERNES-LES-FONTAINES

www.machinepro.fr

Exemple de prix pour 2 extracteurs de 2 500 m³/h

Coût : 1 250 € HT hors variateurs (valeur 2018)

Fabricant : ENGMAR – 69210 SAVIGNY

www.engmar.eu

Les points forts en prévention

- **Troubles musculosquelettiques** - « la moindre borne fait 100 kg ! »
L'atelier dispose de nombreux équipements d'aide à la manutention : 1 pont roulant, 2 portiques et 6 potences. Les soudeurs disposent de tables élévatrices et de positionneurs 3 axes afin de travailler toujours à bonne hauteur.
- **Risque chimique**
La ventilation de l'atelier a été traitée dans une réflexion globale sur le choix des procédés, le captage à la source des fumées de soudage, la ventilation générale, les entrées d'air de compensation et le rejet vers l'extérieur des polluants.

Références à consulter :

[ED 668](#) – INRS – Guide pratique de ventilation – Opérations de Soudage à l'arc et de coupage

[T82](#) Carsat L-R – Limiter les risques : les fumées de soudage, le bruit et l'éclairage

[T95](#) Carsat L-R – Fumées de soudage : Substitution et captage à la source

[T108](#) Carsat L-R – Bureaux d'atelier : Insuffler un air nouveau

Pour plus d'informations : www.carsat-lr.fr (Espace Entreprise/Notre assistance technique)

Ceci est un exemple de réalisation. Des solutions alternatives existent.